

Réponse de Valérie PECRESSE, candidate à la Présidence de la République au questionnaire de France Université & Recherche

Santé

1. Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre en matière de recherche, de prévention, de politique vaccinale et de reconstitution d'un arsenal sanitaire large pour protéger la santé publique ?
2. La question du maillage sanitaire du territoire est cruciale pour une politique de prévention médicale efficace. Quels moyens humains ce maillage implique-t-il ? Que pensez-vous de la création d'éventuels corps publics d'[arpenteurs médicaux](#), d'infirmiers et de médecins généralistes de proximité ?
3. La pandémie a montré la nécessité d'un maillage sanitaire pérenne doublé de capacités hospitalières accrues et d'une meilleure formation continue des personnels de la santé et du soin à l'évolution des connaissances scientifiques. Quelles sont les implications de ce constat pour la réorganisation du système hospitalier et hospitalo-universitaire ?
4. La pandémie de SARS-CoV-2, virus qui se transmet par voie d'aérosols, a rappelé que la qualité de l'air est un enjeu sanitaire majeur des décennies à venir. Quelles mesures comptez-vous prendre et quels investissements consentir pour en faire un bien commun ?
5. Certaines activités humaines, l'élevage intensif en particulier, favorisent l'émergence d'épidémies à une fréquence croissante. Quelles mesures comptez-vous prendre pour les réguler ? Comment suivre les zoonoses et leurs implications sur la santé humaine ?
6. Une analyse systématique de la toxicité des produits chimiques a été lancée en 2007 au niveau européen (le [programme REACH](#)). Comment comptez-vous la relancer au niveau national ?

Une nouvelle méthode pour une politique de santé renouvelée

● Une **approche de santé globale** : la santé c'est le soin mais c'est aussi l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, la nourriture que l'on mange. La santé sera désormais considérée comme un tout et une nouvelle approche sera développée intégrant la santé dans toutes les politiques (logement, transport, sport, éducation, environnement, etc). ● La **confiance aux acteurs de terrain** : *le pilotage de la politique de santé et de prévention sera décentralisé*, afin de simplifier le système et de libérer les énergies des soignants. ● La **démocratie en santé comme boussole** : l'avis et l'expérience des patients seront respectés et entendus et leurs évaluations serviront de guide à la politique de santé. ● **La santé, une source de prospérité** : pour mieux préparer l'avenir, une politique de recherche et d'investissements stratégiques sera conduite. Un soutien aux innovations et à l'industrie de santé sera apporté, notamment pour retrouver notre souveraineté et faire de la France un leader en matière de données de santé et d'intelligence artificielle. 2

Traiter trois urgences liées à la pandémie

● Engager un plan massif de rattrapage des retards de soins, par la mobilisation exceptionnelle de toutes les ressources du système de santé afin d'éviter plusieurs milliers de morts dus au manque

de dépistage et au retard dans l'accès aux soins. ● Accélérer les efforts de recherche et de prise en charge des COVID longs. ● Adopter un plan de préparation aux crises sanitaires et attaques terroristes pour davantage anticiper et ne plus subir les situations comme c'est le cas depuis deux ans.

Donner à chaque Français la possibilité de se faire soigner sans attendre et près de chez lui

● **Lancement du programme « Zéro Désert de santé : moins de délai, moins de trajet »**. Deux objectifs seront fixés à tous les acteurs de santé **afin d'offrir à chaque Français une réponse de santé à moins de 30 minutes de son domicile** (consultation, prise en charge hospitalière, service d'urgence) et **diviser par deux, d'ici la fin du quinquennat, le délai moyen pour obtenir une consultation chez un médecin** (généraliste ou spécialiste). ● **Augmenter le nombre de soignants auprès des patients** : en créant 25 000 postes à l'hôpital et en engageant en parallèle un « **choc de formation** » qui permettra de doubler le nombre de médecins formés d'ici 5 ans mais aussi de bénéficier de nouvelles ressources de soignants grâce à plus de passerelles entre les métiers, les formations et les secteurs. ● **Créer 4 000 « docteurs juniors de médecine générale »**, grâce à une 4^{ème} année de formation pour les internes de médecine générale qui leur permettra de compléter leurs apprentissages en exerçant au plus près des territoires. L'exercice de ces docteurs juniors sera accompagné et valorisé, en lien avec les collectivités locales. ● **Libérer du temps utile auprès des patients en utilisant pleinement les potentialités offertes par le numérique** (téléconsultations, simplification administrative etc.) et en déléguant de nouvelles responsabilités aux différentes professions de santé dans une logique de travail en équipe de soins.

Mieux soutenir et valoriser les soins réalisés en ville

● Faire évoluer la **rémunération des médecins généralistes de 25 à 30 € par consultation**, sans augmentation du reste à charge pour les Français. ● **Revaloriser la médecine de spécialité** par une révision du tarif des actes techniques et des consultations. ● Mieux rémunérer le travail de nuit et la permanence des soins de tous les acteurs de santé. 3 ● **Mieux reconnaître l'engagement de toutes les professions de santé en valorisant à leur juste valeur les nouvelles compétences qui leur seront confiées** (rôle accru des pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes et sage-femmes dans la prévention par exemple).

Redonner du sens aux métiers du soin et faire souffler sur l'hôpital un vent de liberté

● **Plus de présence humaine au lit des malades, en recrutant 25.000 soignants** et en engageant, avec les collectivités locales, **un pacte d'attractivité et de fidélisation pour nos personnels de santé (logement, crèche, transport etc)**. ● **Libérer l'hôpital de la pluie de normes**, en lui offrant une autonomie renforcée permettant davantage de souplesse dans les prises de décision et de réelles délégations de gestion. ● **Redonner un rôle clé aux chefs de service** afin de rapprocher la prise de décisions du terrain. ● Pour une société de la mobilité et de l'ascension sociale, **donner de meilleures perspectives de carrière aux soignants** : leur offrir la possibilité de progresser au sein de leur service et mieux valoriser leur expérience pour leur confier de nouvelles responsabilités. ● **Refonder le système de financement de l'hôpital en prenant mieux en compte**, dans la tarification à l'activité, **la qualité des soins ainsi que les missions de santé publique réalisées**.

Engager une révolution en faveur de la prévention et de la santé publique

● Pour plus d'efficacité, **confier la politique de prévention aux départements**, avec l'appui des Régions et des Maires, et attribuer de nouvelles missions aux professionnels de santé, notamment aux pharmaciens, en matière de prévention et de dépistage. ● Faire de l'école et de l'entreprise les premiers lieux de prévention, en incitant les chefs d'entreprise à s'engager en faveur de la santé et la prévention. ● **Doubler les moyens alloués actuellement à la prévention, et conduire un effort sans précédent en faveur de la lutte contre les addictions mobilisant tous les acteurs (État, collectivités locales, complémentaires, etc.)**. 4 **Trois grandes causes internationales pour un quinquennat** ● **Mobilisation totale pour la santé mentale** en dotant la France, sur le modèle du plan cancer, d'une stratégie nationale ambitieuse, afin d'accélérer la recherche et l'innovation thérapeutique et mieux accompagner les patients, dans une logique d'inclusion. ● **Donner une nouvelle priorité à la santé des femmes** en mettant en place des consultations mère/enfant, notamment pour les mamans seules qui renoncent trop souvent aux soins, ou en reconnaissant pleinement l'endométriose comme une affection longue durée. ● **Intensifier la lutte et les recherches contre les cancers des enfants** et mieux accompagner les familles, en engageant une mobilisation sans précédent en faveur de la recherche contre les cancers de l'enfant et en créant, par solidarité nationale, un congé pour les parents, pendant toute la durée de l'hospitalisation de leur enfant, avec maintien du salaire.

II. Climat et environnement

7. L'insuffisance des mesures décidées lors de la COP26 à Glasgow (novembre 2021) tend à montrer que le format COP ne permet pas l'adoption de mesures à la hauteur des enjeux climatiques. Quelles initiatives nationales et internationales entendez-vous prendre précisément pour limiter les causes et conséquences du changement climatique ?
8. Certaines causes de l'érosion de la biodiversité terrestre et aquatique, l'effet des néonicotinoïdes par exemple, font l'objet de consensus scientifiques. Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour protéger cette biodiversité ?
9. Des bouleversements considérables du climat et de la biodiversité sont maintenant inéluctables. Quelles politiques d'adaptation comptez-vous mettre en place sur le territoire national ? Quelles sont, selon vous, les responsabilités de la France envers les pays et les territoires qui en feront les frais les premiers ? Comment anticipez-vous ces évolutions pour empêcher qu'elles ne mettent en péril la paix, la liberté politique et la cohésion des sociétés en France et dans le monde ?

L'héritage écologique de Jacques Chirac ("la maison brûle"), de Nicolas Sarkozy (le "Grenelle de l'Environnement") et de l'Accord de Paris sur le climat a été dilapidé par Emmanuel Macron. **La France est condamnée par le Conseil d'État pour inaction climatique** et inaction pour la qualité de l'air. Les lois se sont multipliées, la destination du fruit des taxes écologiques a été brouillée, les décisions importantes ont été renvoyées à des citoyens tirés au sort. Or la situation est grave. Le changement climatique s'accélère. Les signes de la 6ème extinction des espèces sont là. La pression sur les ressources naturelles atteint des sommets. Cela inquiète beaucoup de Français, en particulier les jeunes générations. Il faut une approche de l'écologie pragmatique et dénuée d'idéologie. Il y a des solutions et nous devons prendre soin des **biens communs écologiques**. L'urgence climatique impose une action qui redonne espoir aux Français. Il faut développer une nouvelle forme d'écologie, une écologie de progrès et de solutions. Depuis 10 ans, la France s'est

éloignée de la bonne trajectoire : il faut remettre la France dans le bon rythme de la transition écologique.

Une transition écologique financée sans hausse des prélèvements

● **Créer le Livret Vert** en fusionnant le Livret A avec le Livret développement durable (LDD) **pour financer la transition écologique** : 120 milliards d'euros de prêts sur 5 ans pourront ainsi être mobilisés pour les projets énergétiques, y compris le nucléaire, les infrastructures de transports, fluviales, ferroviaires, portuaires, de recharge, la rénovation urbaine... ● **Sanctuariser la fiscalité écologique existante** pour garantir en toute transparence aux Français que cet argent sert à accélérer la transition écologique, et notamment les investissements nécessaires. ● Développer les **incitations financières** plutôt que les taxes pour décarboner la consommation des ménages (remplacement des véhicules ou des chaudières polluants) et pour favoriser la biodiversité.

Lutter pour la protection du climat

● **Objectif principal, conditionnant tous les autres : revenir sur la bonne trajectoire pour atteindre la neutralité carbone en 2050.** ● **Réindustrialiser la France pour développer des activités vertes et réduire nos importations et notre empreinte carbone globale.** En effet, aujourd'hui, nos émissions sont majoritairement importées. ● Plaider pour une véritable **taxe carbone aux frontières** de l'Union européenne substantielle en termes de montant et la plus large possible en termes de produits couverts, afin de protéger nos emplois contre le dumping environnemental. 2 ● Instaurer **une préférence européenne** en généralisant des **clauses de contenu carbone** dans tous les contrats publics et privés pour favoriser les circuits courts agricoles comme industriels. ● Mettre au point des plans opérationnels **d'adaptation au changement climatique, à conduire avec les régions**, pour se préparer avec l'appui de l'État aux canicules, feux de forêts, montées des eaux et inondations. Aider les communes à **faire face à la montée des océans** et à l'érosion de leurs côtes.

Une écologie au service de la santé et du bien-être des Français

● D'ici 2027, **les repas servis dans toutes les cantines publiques** (écoles, hôpitaux, administrations...) devront utiliser au moins 50 % de produits issus d'un approvisionnement local ou bénéficiant d'un label comme l'agriculture biologique, ou encore la pêche durable. ● Généraliser la surveillance de la **qualité de l'air intérieur** et aider les collectivités à installer des capteurs de CO2 (et d'autres substances) dans les espaces recevant du public : établissements scolaires, commerces, lieux de spectacle. Privilégier les capteurs connectés dont l'information est accessible à tous. ● Lancer un grand plan national de lutte contre **le bruit**, avec des enrobés antibruits, la création de « zones calmes » et l'interdiction des mobylettes thermiques pour les livraisons d'ici 5 ans.

Lutter pour la préservation de la biodiversité

● S'engager sur un objectif **zéro plastique en mer** : zéro rejet dans la nature de tout plastique, notamment les bouteilles. Signature d'un accord des pays riverains de la Méditerranée pour l'éradication des rejets de plastiques en mer. ● Adopter un **plan national « liste rouge de l'UICN »** pour sauver toutes les espèces en voie de disparition en France listées par l'UICN en mobilisant chaque territoire autour d'une espèce emblématique. ● Opération **« Sauvons nos oiseaux »** pour stopper leur déclin avec l'objectif d'augmentation de 10% des populations d'oiseaux dans les

campagnes d'ici la fin du quinquennat. Retenir le comptage des oiseaux (dans leur nombre et leur diversité) comme un indicateur officiel de bonne ou de mauvaise santé de la biodiversité. ● Créer une « **Réserve écologique citoyenne** » constituée de membres des associations de protection de l'environnement, de services civiques, de volontaires et de personnes devant réaliser des travaux d'intérêt général (TIG) pour faire un nettoyage systématique ou en cas de catastrophe naturelle des espaces naturels protégés et mener des actions de prévention. ● Classer **10% du territoire métropolitain en zone de forte protection**. 3 ● Maîtriser le **gaspillage de foncier au détriment des espaces naturels**, par l'obligation des parkings en hauteur ou souterrain pour les nouveaux centres commerciaux et sites installés en zone commerciale, industrielle ou commerciale en zone péri-urbaine. ● **Créer un "fonds renaturation" de 200 millions d'euros** pour la désimperméabilisation des sols en ville, la dépollution des friches industrielles et la renaturation.

Accélérer l'économie circulaire pour valoriser 100% de nos déchets d'ici 10 ans

● **Interdire d'ici la fin du mandat tout emballage plastique à usage unique.** ● **Éradiquer les 5000 décharges sauvages du pays** grâce à la vidéoprotection et au triplement des sanctions. ● Au titre du principe pollueur-payeur, **faire de l'éco-contribution un outil permettant de rendre les matières premières recyclées moins coûteuses** que les matières premières vierges importées de l'autre bout du monde. ● Instituer un **chèque récupération de 10 euros pour recycler les 110 millions de téléphones** qui dorment dans les tiroirs des Français et un chèque de 50 euros pour la restitution d'un ordinateur. ● Soutenir notre filière bois avec un **fonds national forestier** de 150 millions d'euros par an.

Préserver la ressource en eau douce par un grand plan national

● **Accroître de 25% les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable** pour limiter les pertes massives actuelles dans les réseaux de distribution. Utiliser pour cela le plan vert européen sans augmenter le prix de l'eau pour les Français. ● Augmenter le recours aux eaux de surface et la **réutilisation pour l'irrigation**, avec la mise en place d'un plan de captage de l'eau de surface et de création de retenues collinaires financé par la PAC.

Faire du bien-être animal un axe majeur de notre action

● Lancer des campagnes nationales de **lutte contre l'abandon des animaux** et créer un fichier dédié des personnes condamnées pour maltraitance animale. ● Un label "**Ville amie des animaux**" sera décerné aux communes qui s'engagent pour le bien-être animal. ● Lutter contre le trafic d'animaux sauvages.

III. Climat et énergie

10. Que proposez-vous face aux défis majeurs de la filière nucléaire : engorgement des déchets, fragilité financière et commerciale, problèmes répétés sur la conception et la réalisation des futurs réacteurs, perte de savoir-faire technique lié à la désindustrialisation et à la sous-traitance, transparence de l'information, inquiétude du public sur les risques d'accident et insuffisance des assurances ?
11. Quel objectif de consommation énergétique (en GW, en moyenne sur un an) fixez-vous pour la France à l'horizon 2040 ? Quel mix énergétique proposez-vous pour aboutir à

la production rendue nécessaire par ce niveau de consommation ? Quelles dispositions précises entendez-vous prendre pour passer du mix actuel à cet objectif ?

12. Le transport routier représente une part importante de l’empreinte carbone française. Quel projet urbanistique entendez-vous mettre en œuvre pour décarboner les transports individuels et de marchandises ?
13. Quelle politique de rénovation du bâtiment pour promouvoir isolation, qualité de l’air, qualité de l’eau et qualité de vie entendez-vous mettre en œuvre ?
14. Pour 2 euros investis dans les énergies fossiles, 1 euro est investi aujourd’hui dans le renouvelable. Comptez-vous modifier ce rapport et, si oui, comment ? Quelle politique fiscale entendez-vous mettre en place sur les produits financiers qui persistent à financer les énergies fossiles ?

La politique énergétique d’Emmanuel Macron est irresponsable. A son passif, on peut citer la fermeture de Fessenheim et la fermeture programmée de 12 autres réacteurs, l’affaiblissement d’EDF et de la filière nucléaire, le développement incontrôlé de l’éolien, la hausse des prix des énergies liée à la dérive des taxes, y compris des taxes sur les taxes, une mauvaise organisation des marchés de l’électricité, la non-atteinte des objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre, l’arrêt abrupt et sans aucune explication de 60 ans de recherche sur le nucléaire du futur... Aucune action structurelle, une continuité totale avec la politique désastreuse de François Hollande, qui a affaibli la France et nous conduit dans le mur. Or, la priorité est de remplacer progressivement toutes les énergies fossiles pour atteindre la neutralité carbone en 2050, d’économiser 25% de l’énergie consommée, d’augmenter de 60% la production d’électricité, avec une électricité abordable, propre et souveraine. **Nous devons remettre de l’ordre dans la politique énergétique de la France et sauver EDF avec le souci du pouvoir d’achat, de la compétitivité des entreprises, de la sécurité d’approvisionnement et de l’efficacité de la lutte contre le changement climatique.**

Redonner du pouvoir d’achat aux Français et améliorer la compétitivité des entreprises

- **Réformer le tarif régulé de l’électricité** pour que les Français profitent pleinement de la compétitivité de l’énergie nucléaire et hydraulique, qui seront correctement et normalement rémunérées. **Désindexer le prix de l’électricité des marchés européens, du gaz en particulier.**
- **Supprimer la TVA** pesant sur les taxes sur l’électricité (la “taxe sur la taxe”).
- **Plafonner les taxes** pour subventionner les renouvelables et les raccordements, en privilégiant les projets les plus rentables.
- **Instaurer un principe d’indexation automatique des indemnités et frais kilométriques** sur les prix des carburants et suppression du plafond de 40 kms.
- **Créer des contrats d’approvisionnement électrique de long terme pour les entreprises**, les électro-intensives et les producteurs **d’hydrogène** en particulier, afin de préserver leur compétitivité.

Réduire notre consommation d’énergie en faisant la “chasse au gaspi”

- **Doubler le rythme actuel de rénovation énergétique complète des logements** des Français, en particulier des passoires thermiques, en mobilisant les fonds issus de la création du livret vert, et **en transférant l’ensemble des moyens d’appui** (Ma Prime 2 Renov, ANAH, certificats d’économie d’énergie...) **aux régions à des fins de simplification et de mobilisation** des acteurs locaux pour de réelles créations d’emplois en proximité.
- Un contrat d’électricité moins cher proposé aux 35 millions de Français qui ont un compteur intelligent et qui réduisent ponctuellement leur consommation électrique **lors des pics.**
- Lancer un grand **plan de rénovation des bâtiments**

publics d'ici 2040, avec l'objectif d'au moins 50% rénovés d'ici 2030. ● Mettre en oeuvre des actions fortes pour **l'efficacité dans l'éclairage public** et des bureaux inoccupés avec l'objectif de diviser par 2 la consommation gaspillée d'ici 2030. ● Lancer un plan de lutte contre les **fuites de gaz méthane**, très agressif pour le climat, par la rénovation plus systématique du réseau.

Refaire du nucléaire le fleuron de notre industrie et sauver EDF

● Instaurer que ce soit le Parlement et non plus l'administration qui décide de la planification des moyens de production grâce à une **loi de programmation pluriannuelle à horizon 2050**. ● **Annuler le programme de fermeture** de 12 réacteurs supplémentaires et supprimer le plafond de 50% de nucléaire en 2035 dans le mix électrique. ● Lancer une **première série de 6 réacteurs EPR**, dont 4 à démarrer d'ici 2035, avec une planification du calendrier de prolongation et de renouvellement de l'ensemble des centrales existantes. Nous soutiendrons le développement de **petits réacteurs modulaires**. ● Approuver, avant la fin du quinquennat, le **projet CIGEO**, qui offre la solution d'enfouir à 500 mètres sous terre les déchets les plus radioactifs. ● Relancer le programme de recherche ASTRID, qui permet de travailler sur le **réacteur de 4^e génération** et le recyclage des combustibles usés.

Se servir des énergies renouvelables comme compléments pour atteindre la neutralité carbone

● Soutenir plus fortement la **chaleur renouvelable** (géothermie, biomasse, déchets ...) avec un fonds chaleur porté à 500M€ par an (350 M€ aujourd'hui) et une meilleure exploitation de la forêt et le retour à une filière bois forte. ● Développer des **biocarburants** et du **biogaz**, en remplacement des fossiles. ● Développer de **l'hydroélectricité**, via le renouvellement pour 50 ans de l'ensemble des concessions, en contrepartie d'un investissement de modernisation, et de la petite hydroélectricité avec des aménagements pour la protection des poissons. ● Le développement de **l'éolien** ne pourra se faire qu'avec l'adhésion des populations. Les documents d'urbanisme pourront prévoir des zones d'exclusion de l'éolien. Les projets non consensuels, sur terre comme en mer, seront réexaminés. Par ailleurs, les 3 intérêts des pêcheurs seront protégés et le futur éolien en mer privilégiera l'éolien à plus grande distance des côtes.

IV. École

15. Depuis deux décennies, l'Éducation Nationale endure réforme sur réforme. Allez-vous procéder à un bilan des réformes successives (formation des enseignants, concours, programmes des lycées, autorité fonctionnelle des directeurs d'école, etc.) ?
16. Les concours de recrutement des enseignants font aujourd'hui face à une crise des vocations considérable. Quelles sont vos propositions pour la formation initiale et le recrutement ? Pourriez-vous mettre en oeuvre un pré-recrutement des enseignants dès le premier cycle universitaire pour résorber la crise des vocations et garantir une meilleure formation initiale ?
17. Avec les modalités de la formation initiale, l'écrasement des carrières est l'autre grand facteur explicatif de la crise des vocations enseignantes. Quelles sont vos propositions pour l'affectation, la rémunération et la formation continue dans les métiers de l'enseignement ?

18. Les politiques gouvernementales de ces dernières décennies ont fait le choix de favoriser et de développer l'enseignement privé, par toutes sortes de moyens (financement public des établissements privés, réforme à petit bruit des concours du privé, déstabilisation permanente du secteur public, etc.). Entendez-vous abroger ces dispositions et refaire de l'enseignement public le cadre de référence des politiques éducatives ?
19. Quelle politique envisagez-vous de mener pour l'enseignement de la logique, des modalités de raisonnement, de l'expérimentation et de la confrontation des sources spécialisées sur une question donnée ?

Le bilan éducatif du quinquennat signe la faillite d'une ambition et d'une méthode. Du primaire au lycée, **notre école peine à atteindre des résultats à la hauteur de ceux obtenus par les systèmes comparables en Europe**. Un élève sur cinq ne maîtrise pas les attendus à l'entrée en 6ème en français. Un élève sur quatre ne maîtrise pas les attendus en mathématiques. Dans les collèges en éducation prioritaire, les proportions d'élèves ne maîtrisant pas les attendus sont de 30% en français et même 58% en mathématiques, soit plus d'un élève sur deux ! « L'école de la confiance » affichée par le gouvernement n'a pas résisté à la gestion chaotique de la crise sanitaire, révélant le vrai visage d'une gouvernance tatillonne et déconnectée. **En réalité, jamais la défiance n'a été aussi grande. L'école française reste une des plus inégalitaires d'Europe**. A l'inégalité dans la transmission des savoirs s'ajoute l'inégalité entre les parents qui savent aider leur enfant à s'orienter. L'école ne parvient pas à remédier à ces inégalités. L'uniformité a tué l'égalité. Les plus vulnérables demeurent assignés à résidence sociale. Pourtant l'école est le seul patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas. Notre projet est de rompre franchement avec cette spirale du déclin et de **refonder une nation éducative bâtie sur trois principes : la liberté, l'excellence, l'autorité**. L'école est la fabrique de la France !

La liberté : faire confiance et libérer les initiatives

Nous donnerons la liberté de faire à ceux qui font vivre l'école chaque matin, dans les écoles publiques comme dans les écoles privées. Il faut faire confiance aux professeurs et aux chefs d'établissement. **Il faut plus de liberté pour les établissements publics** • **Plus d'autonomie financière administrative et pédagogique pour tous les collèges et lycées** (méthodes d'enseignement, progressions par cycle ou par niveau, modes d'organisation des groupes d'élèves, éducation artistique et culturelle). Ils disposeront de moyens globalisés dans le cadre d'un **budget d'autonomie**. **Les chefs d'établissement pourront librement recruter des contractuels** dans le cadre des **nouveaux contrats de mission éducative de 5 ans**. • **Pour les plus audacieux, ce sera 100% de liberté**. **Les Écoles Publiques Innovantes auront cette liberté totale sur une base contractuelle** avec l'État, les collectivités, les familles et les professeurs. Le chef d'établissement choisira son équipe de direction, il choisira les professeurs engagés autour du projet de l'établissement, les équipes pédagogiques disposeront de marges d'adaptation vis-à-vis des programmes nationaux. Leurs seules limites seront : le respect de la gratuité, l'absence de caractère confessionnel, l'obligation de passer les examens nationaux. 2 • **Des recrutements seront nécessaires** pour permettre ces évolutions : il en est prévu 10.000 sur les 5 ans (enseignants, surveillants...). • Nous créerons une **réserve éducative composée d'enseignants retraités ou de jeunes étudiants rémunérés**. Elle concourra à un véritable service public du soutien scolaire, y compris pendant les vacances, et donnera de nouvelles possibilités pour pourvoir aux remplacements. • **Les professeurs seront affectés dans la région où ils ont passé leur concours** afin de stabiliser les équipes, aider les jeunes professeurs, cesser le "bizutage institutionnel". • **Les salaires des enseignants seront revalorisés, en début de carrière, et pour**

tous ceux qui s'engagent dans des territoires ruraux isolés, des établissements particulièrement difficiles, ou qui acceptent des missions supplémentaires.

L'excellence : une école qui instruit et qui transmet

L'ambition française d'une école de **l'exigence et du mérite, une école qui instruit et transmet**, a été perdue dans les brumes de l'idéologie égalitaire. **Nous mettrons fin au collège uniforme. L'apprentissage des savoirs fondamentaux est la priorité indiscutable.** La première injustice sociale, c'est de ne pas savoir lire parce que l'école ne vous l'enseigne pas. ● **Au primaire : deux heures de français de plus et une heure de mathématiques de plus par semaine** sans augmenter le volume d'heures par semaine ● **Au lycée : les mathématiques seront réintégrées dans le tronc commun en première et terminale** ● **Aucun élève ne peut franchir un palier avec succès s'il n'a acquis les bases nécessaires : nous instaurerons un examen d'entrée avant l'entrée en 6^e et une 6^e de consolidation** pour l'aider à rattraper son retard, maîtriser les fondamentaux, en particulier en français et en mathématiques et reprendre son parcours. ● **Des externats d'excellence ouverts jusqu'à 20 heures** seront créés en zones prioritaires, pour les devoirs, le sport et la culture. ● **L'orientation et la voie professionnelle** seront entièrement confiées aux Régions pour être plus proches des besoins du marché du travail. **Parcoursup sera rendu plus accessible et transparent**, par une préparation dès la classe de première et la publication des mécanismes de sélection, et des taux de réussite et d'insertion professionnelle par filière.

L'autorité : l'école doit demeurer un sanctuaire

● Cela commence par le respect inconditionnel qui est dû à l'école et à nos professeurs : une instruction du garde des sceaux conduira à poursuivre systématiquement pour tout outrage et toute agression de professeur. **Nous imposerons une peine minimale d'un an de prison ferme pour les adultes auteurs d'agressions contre les professeurs.** ● Cela se poursuit dans la classe : Il n'y pas d'éducation sans règles et pas de règles sans sanctions. **Les élèves les plus perturbateurs, polyexclus, seront inscrits dans de nouvelles structures de réinsertion scolaire adaptées.** ● **Notre école est républicaine.** A l'image de la nation, elle unit au-delà des croyances, elle refuse les allégeances particulières. **Le port du voile sera interdit lors des sorties scolaires pour les accompagnatrices.**

V. Aménagement du territoire

20. Les mutations écologiques en cours imposent de relocaliser la production de biens de consommation et de favoriser leur distribution en circuits courts. Quelle politique industrielle entendez-vous mettre en place à cette fin ?
21. Les politiques récentes d'aménagement du territoire ont paru inspirées par une opposition entre des métropoles « créatives / innovantes » et un arrière-pays aux fonctions floues, et où la place de la production industrielle n'est que rarement définie. Quelle politique d'aménagement du territoire comptez-vous mettre en place pour résoudre les problèmes engendrés par cette division territoriale du travail ?
22. L'Université joue un rôle fondamental dans le dynamisme des territoires et dans la garantie de la cohésion sociale et géographique du pays. De nombreuses régions profiteraient de [nouveaux établissements d'enseignement supérieur](#), à taille humaine, proposant des formations exigeantes, et dotés d'importantes cités universitaires ouvertes sur la ville. Vous engagez-vous à ouvrir de telles universités expérimentales à travers le pays et combien ?

23. À l'Université, la garantie de la continuité territoriale et l'assurance d'une forme de diversité intellectuelle dans les disciplines émergentes ou à petits effectifs nécessitent de retirer la politique de recrutement des enseignants-chercheurs aux établissements, pour la confier à des instances nationales pluralistes et transparentes. Quel dispositif de recrutement national entendez-vous défendre ? Comment garantir ensuite une affectation des recrutés en phase avec leurs projets scientifiques et avec les besoins locaux ?
24. Dans quelle mesure pensez-vous que les inégalités territoriales devant l'enseignement, la culture et la langue soient liées à un manque de bibliothèques et médiathèques ouvertes sur la ville et qui proposeraient des programmes de médiation culturelle ? Quelle articulation proposez-vous entre les bibliothèques scolaires, universitaires et municipales ?

L'action d'Emmanuel Macron en faveur des territoires s'est contentée d'opposer territoires urbains et ruraux, avec l'accentuation du fait métropolitain et le délaissement des villes petites et moyennes et des campagnes, alors même que la crise sanitaire en a démontré la complémentarité (citadins confinés à la campagne, départ des habitants des grandes villes vers les territoires ruraux grâce au développement du télétravail...) **Après la crise sanitaire, chacun a compris que le centralisme parisien était fini et que la réponse se trouvait dans les territoires et la proximité.** C'est un nouveau projet de société qu'il faut bâtir aujourd'hui, pour réconcilier villes et campagnes, pour redonner de l'espoir aux territoires ruraux, pour donner envie de s'y installer aux Français qui aspirent à un autre mode de vie, aux familles, aux entrepreneurs, aux créateurs. Nos campagnes ont un patrimoine, des traditions, des talents : il faut les valoriser, en s'appuyant sur l'ingéniosité rurale. Aujourd'hui, dans les territoires ruraux, c'est trop souvent compliqué d'aller voir un médecin, de trouver du travail, d'emmener ses enfants à l'école, d'effectuer des démarches, d'accéder à la culture. **Un renouveau de la ruralité est nécessaire et passera par des territoires plus attractifs, pour améliorer les conditions de vie en zone rurale et donner tout simplement à chacun la liberté de vivre et de travailler là où il le souhaite.** L'État doit aujourd'hui soutenir le dynamisme démographique, social et économique des territoires ruraux.

Une nouvelle politique en faveur des territoires et de la ruralité

● Un euro dépensé par l'État pour la politique de la ville = un euro dépensé pour la politique de la ruralité. ● Aucune grande décision ayant un impact sur les territoires, notamment en matière environnementale ou concernant les services à la population, prise sans concertation avec les élus concernés. ● Mettre en place des programmes régionaux de rénovation rurale, pilotés par les régions, pour la réhabilitation de l'urbanisme et des logements en centre-bourg.

Des infrastructures numériques et de transport plus performantes pour tous

● Atteindre la fibre pour tous et zéro zone blanche et grise : une vraie couverture fibre et très haut débit début 2024 et la suppression des zones blanches mais aussi grises, en 4G ou 5G ; avec des financements accrus, des obligations plus fortes pour les opérateurs et un contrôle renforcé de l'ARCEP sur le respect des objectifs ; une mesure de bonification pour les maires qui vont plus vite dans le déploiement de la fibre. 2 ● Lancer un plan massif d'investissement dans les infrastructures et les transports dans les territoires, principalement dans les transports du quotidien : réhabilitation des routes et des ponts, développement des transports électriques ou écologiques et mise à niveau des petites lignes ferroviaires. 120 milliards de ressources du nouveau livret Vert pourront être redirigés vers les infrastructures et la transition écologique

Remettre à niveau les services essentiels dans les territoires ruraux

● **Faire du département le chef de file de l'organisation de l'accès aux services essentiels de proximité, publics comme privés** (services publics, santé, commerces...). ● **Réinvestir dans les services publics dans les territoires**, avec de **vraies maisons de services de proximité** (fonctionnement simplifié, financement doublé de l'État, offre élargie de services : SNCF, aide aux démarches en matière d'énergie et de téléphonie). ● **Lutter contre la désertification médicale** : grâce à la création d'une quatrième année d'internat en médecine générale, envoi de 4000 docteurs juniors dans les territoires, de préférence en maison pluridisciplinaire de santé, pour parfaire leur formation. ● **Ne fermer aucune école et aucune classe en milieu rural sans l'accord du maire**. Mobilisation de la réserve éducative pour lutter contre le décrochage scolaire en milieu rural et restaurer l'égalité des chances. Grâce à la fibre, permettre de **suivre une première année d'enseignement supérieur dans un lycée de proximité** en lien avec l'université la plus proche. Mobiliser la réserve éducative pour lutter contre le décrochage scolaire en milieu rural. ● **Jumeler chaque école avec un établissement culturel de son territoire**. Lancer un **plan national de restauration du patrimoine régional et rural**. Investir dans un grand lieu culturel par région. Faire sortir davantage la culture de Paris et des métropoles. ● Maintenir un **réseau suffisant de distributeurs de billets** dans les petites communes.

Soutenir les entreprises, le commerce local et l'emploi dans les zones rurales

● Créer une **aide à l'investissement de proximité**, sous forme d'un crédit d'impôt sur le revenu de 50 % d'une aide jusqu'à 20.000 euros, en participation au capital ou en prêt au bénéfice d'une entreprise située dans une ville de moins de 20.000 habitants, **pour l'empêcher de fermer et l'aider à rebondir**. ● **Encourager le télétravail** dans les entreprises lorsque les emplois le permettent et sur la base du volontariat, pour **permettre un vrai changement de vie des citoyens**. **Bien vivre dans les territoires ruraux** ● **Adapter l'objectif « zéro artificialisation nette » en zone rurale** pour éviter la mise sous cloche des territoires et pouvoir continuer à construire en zone rurale, sans pratiquer non plus l'étalement urbain. 3 ● **Respecter et protéger les traditions, les modes de vie et les savoir-faire ruraux**. ● Pour protéger nos paysages, permettre la **création de zones d'interdiction d'implantation des éoliennes** dans les documents d'urbanisme. ● Lancer un **programme national pour la petite enfance en milieu rural**, pour mieux répondre aux besoins des femmes, en particulier des femmes qui travaillent. ● **Faire face au défi du vieillissement**, grâce à un **programme national pour bien vieillir en milieu rural**, afin de favoriser le maintien à domicile, par le développement des services à domicile (portage de repas...), de soutenir les structures d'accueil et de créer des petites unités de vie dans les centres-bourgs.

VI. Rôle démocratique de l'Université et de la recherche scientifique

25. Selon vous, le développement de la recherche doit-il se faire en prenant « l'économie de la connaissance » comme boussole ? Le cas échéant, comment la définissez-vous, et quelle place envisagez-vous pour les Sciences Humaines et Sociales (SHS) dans cette politique ?
26. Quel est le rôle social et politique de l'Université ? La considérez-vous comme une institution unifiée ou bien souscrivez-vous à une politique de différenciation des missions entre les établissements ? Si oui, que signifie cette notion à vos yeux ? Y a-t-il des universités qui ne seraient pas « de recherche » ?

27. Croyez-vous important de garantir la liberté académique ? Quel doit être son périmètre, et pourquoi ? Y a-t-il selon vous des menaces immédiates contre cette liberté en France, et lesquelles ? Quelle serait votre politique pour garantir cette liberté ?
28. Comment entendez-vous protéger l'indépendance des formations universitaires et de la recherche vis-à-vis des pouvoirs économiques, et en particulier de ceux dont les intérêts vont contre les impératifs climatiques et environnementaux ?
29. Comment envisagez-vous la diffusion des connaissances vers la société ? Entendez-vous instituer un organisme sur le modèle du *Science Media Center* britannique pour gérer l'interface avec les médias ?
30. Comment envisagez-vous l'interaction entre les scientifiques et la décision politique ?

VII. Université

31. Quelle doit être la place de l'Université dans l'écosystème de l'enseignement supérieur ? Quelle place voyez-vous pour les grandes écoles et les classes préparatoires, ainsi que pour l'enseignement supérieur privé relevant de fonds privés ou géré par des associations culturelles ?
32. De combien d'enseignants-chercheurs titulaires la France a-t-elle besoin selon vous pour garantir la continuité territoriale de formations disciplinaires et interdisciplinaires exigeantes ? Combien d'agents administratifs titulaires faudrait-il recruter en outre pour permettre un bon fonctionnement de l'Université ? Vous engagez-vous à porter le budget de l'Université (Programmes 150 et 231 de la MIRE) à 24 Md€ en 2027 ? Si la réponse est non, quel serait pour vous un budget raisonnable pour faire vivre l'Université ?
33. Depuis 2020, les files d'étudiants devant les distributions alimentaires des associations sont devenues une réalité durable en France. Le coût du logement dans les villes universitaires contribue tout particulièrement à cette situation qui obère l'avenir de la jeunesse et pèse sur la qualité des formations reçues. Vous engagez-vous à verser une allocation d'autonomie étudiante ? Si oui, comment la financerez-vous ? Quelles sont vos propositions pour le logement et l'urbanisme universitaires ?
34. La démographie conduit à une augmentation considérable du nombre de jeunes aux portes des formations supérieures, et notamment des Licences et des Masters. Le nombre de Licenciés refusés à l'entrée des Masters est en très grande croissance. Quelles perspectives envisagez-vous pour ces jeunes ?
35. D'après la Cour des comptes, l'alternance s'est développée essentiellement dans les secteurs où l'insertion professionnelle est déjà bonne, et devrait donc avoir un [« effet net sur l'emploi \[...\] vraisemblablement faible »](#). L'aide « exceptionnelle » à ce dispositif devrait coûter 5 Md€. Comptez-vous reconduire cette aide, la développer ou la transformer ? Envisagez-vous de généraliser l'alternance à l'Université ?
36. Le service public de l'enseignement supérieur [a actuellement 11 missions](#). Comptez-vous modifier cette liste ? Etes-vous en mesure de donner un ordre de priorité à ces missions ?
37. Comptez-vous abroger la suppression du DUT, qui s'est faite dans une logique de gestion des flux d'étudiants au détriment des familles, entreprises et équipes pédagogiques ?

En 2007, Valérie Pécresse a fait adopter la loi Liberté et Responsabilité des Universités (L.R.U.) qui a donné de l'autonomie aux universités. Entre 2007 et 2012, la part du PIB consacrée à notre

enseignement supérieur est passée de 1,2 à 1,5%, y compris le Plan Campus pour près de 4 milliards d'euros. Cette action a été décisive : la progression des universités françaises dans les classements internationaux depuis 10 ans en témoigne. Depuis, le souffle est retombé et l'autonomie a même régressé. **Entre 2012 et 2022, le financement public moyen par étudiant a baissé de 10%**. Aujourd'hui 43% des étudiants abandonnent leur licence entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année, 100 000 jeunes sortent du supérieur chaque année sans diplôme, 30% des diplômés de licences générales n'arrivent pas à trouver d'emploi dans l'année qui suit leur formation. La France peine de plus en plus à former des ingénieurs, des chercheurs et des enseignants en sciences. Emmanuel Macron ne peut pas s'exonérer de ce bilan catastrophique et d'une autonomie désormais en trompe l'oeil ! Nous voulons **recréer la confiance auprès de tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche** ainsi qu'une vraie dynamique pour ce secteur stratégique.

Promouvoir le mérite républicain et l'excellence

- **Mettre en place un principe d'orientation sélective avec une entrée en licence avec des prérequis par filières et ensuite une sélection réelle à l'entrée du Master 1 accompagnée d'une orientation continue des étudiants.** Il s'agit de diversifier les parcours avec un système de capitalisation et de « traçabilité des compétences ».
- **Relancer les bourses au mérite** pour les bacheliers défavorisés afin d'inciter à l'excellence et, pour les étudiants, revaloriser les bourses sous conditions de résultats obtenus tout au long de leur scolarité.
- **Améliorer les conditions d'accueil des étudiants** par les établissements d'enseignement supérieur : un suivi et un accompagnement adapté à chacun en fonction de son profil.
- **Promouvoir "l'Université au lycée"** avec l'aménagement d'une 1^{ère} année d'enseignement supérieur à distance dans les lycées des territoires ruraux ou des villes moyennes, en liaison avec les conseils régionaux.

Vers des établissements d'enseignement supérieur qui développent davantage des compétences pour l'emploi et aident à l'insertion professionnelle des étudiants

- **Inciter les établissements à tenir compte dans leur offre de formation des évolutions des besoins en compétences et des métiers de demain. Exiger la publication des taux d'insertion professionnelle pour chaque filière et remettre en place un financement lié à l'activité et à la performance** (taux de réussite et taux d'insertion professionnelle).
- **Rendre les mécanismes de sélection de Parcoursup transparents** (publication des « algorithmes locaux », des taux de réussite pour chaque filière, des taux d'insertion et des salaires moyens de sortie). Préparer à Parcoursup dès la classe de première.
- **Personnaliser les parcours de formation des étudiants** et mieux prendre en compte leurs profils individuels (possibilité d'une licence en 2, 3 ou 4 ans).
- **Développer la diversité de voies d'accès à l'enseignement supérieur** (BTS, DUT, CPGE, licence universitaire, bachelor, ...) **grâce à des passerelles au sein du LMD.**
- Diversifier l'offre de formation pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité croissante des profils et les transformations économiques d'ampleur, notamment avec **davantage de parcours professionnalisants courts.**
- **Développer dans les universités des formations tout au long de la vie** qui aident à la requalification professionnelle et qui contribuent au financement des établissements.

Mettre en place un acte 2 de l'autonomie pour une liberté et une responsabilité véritables

- Réaffirmer fortement l'objectif d'autonomie des établissements et **redonner au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sa mission d'État stratège** pour mettre fin à dix années de recentralisation. Nous avons besoin d'une gouvernance plus efficace dans la compétition mondiale.
- **Débureaucratiser l'enseignement supérieur et la recherche par la simplification des procédures**, par exemple pour les appels à projets ou les nominations (la nomination d'un directeur général des services doit aujourd'hui passer par le ministère).
- Donner plus de souplesse de gestion aux universités en limitant les cadres nationaux uniformes.
- **Instaurer de véritables contrats d'autonomie entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur** autour du triptyque liberté, responsabilité, évaluation. Ces contrats d'objectifs et de moyens seront adaptés dans le cadre d'orientations générales fixées par l'État. Il faut renforcer l'évaluation de la mise en oeuvre du contrat conduisant à **de vraies conséquences en cas de non-réalisation des objectifs**.
- Dans ce cadre, **généraliser des universités 100 % numériques** et qui se saisissent des enjeux de la transition écologique.
- **Lancer un Plan Campus 2** en aidant les universités à se réappropriier la pleine gestion de leurs bâtiments pour une vraie politique immobilière et d'accueil des étudiants.
- **Mettre en place une conférence du financement de l'enseignement supérieur** afin de mettre en perspective l'ensemble des dépenses et des ressources des établissements

VIII. Recherche fondamentale et appliquée

38. Quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre pour faire vivre la recherche fondamentale et la valorisation de la recherche ? Entendez-vous augmenter ou réduire les financements sur appels à projet (PIA, ANR, etc.) ?
39. Les controverses scientifiques récentes, notamment depuis le début de la pandémie, ont montré à quel point le poids de la parole scientifique auprès du grand public doit être garanti par l'indépendance statutaire des chercheurs. À combien de chercheurs titulaires et combien de personnels d'appui et de soutien titulaires estimez-vous les besoins pour redonner à la recherche française l'envergure quantitative de ses voisins tout en garantissant l'indépendance de la recherche ? À quel montant porteriez-vous le budget salarial des organismes de recherche à l'issue du prochain quinquennat ?
40. Au sein de quel périmètre ministériel entendez-vous placer l'Université d'une part, et la recherche d'autre part ? Un ministère de plein exercice unissant enseignement supérieur et recherche ? Un rattachement de l'enseignement supérieur à l'Éducation nationale ? Un rattachement de la recherche à Bercy ?
41. Quelle politique envisagez-vous pour favoriser l'intégrité scientifique ? Cela implique-t-il une révision des modes d'évaluation de la recherche ?
42. Le crédit d'impôt recherche doit-il permettre la défiscalisation des entreprises ou contribuer à accroître l'investissement en recherche et développement des entreprises ? Comptez-vous le sanctuariser dans son fonctionnement actuel ou le faire évoluer en fonction de nouveaux objectifs ?
43. Le modèle actuel de recherche dans les pays de l'OCDE (compétition, quantification, édition privatisée...) touche à ses limites. Êtes-vous favorable au maintien d'une politique d'alignement du système français sur ces « meilleurs standards internationaux » ou prendriez-vous au contraire le risque de l'expérimentation d'un nouveau modèle national ? Si oui, sur quelles bases ? Le cas échéant, vous prévalez-vous d'autres « standards internationaux » que ceux communément évoqués ?

La connaissance est le socle sur lequel se bâtissent l'innovation, le rayonnement scientifique et la puissance d'une Nation. La recherche fondamentale de haut niveau, l'innovation industrielle et l'autonomie stratégique sont les clés qui permettront à la France de faire face aux urgences

sociales, économiques et environnementales. Les grands pôles de recherche français aujourd'hui reconnus à l'international sont nés d'une vision, d'un projet. Ce projet a guidé l'action de Valérie Pécresse entre 2007 et 2011, menant à la création de grands sites d'excellence comme l'Université Paris-Saclay ou celle de Grenoble, et surtout à la loi sur l'autonomie de l'université. Depuis 2012, peu de réformes structurantes ont été mises en place pour permettre au pays d'être à la hauteur de ses ambitions dans le champ de la recherche et de l'innovation. Au contraire, c'est toujours plus d'administration et d'immobilisme. **La France ne se démarque pas des autres grands pays développés, elle est au mieux un « étudiant moyen » en matière d'innovation et de recherche. Il faut combiner une recherche fondamentale de haut niveau et une innovation industrielle agile et souveraine. L'une ne peut aller durablement sans l'autre.**

Faire de notre réarmement scientifique une priorité absolue

● **Dès l'élection, lancer un audit** pour juger des priorités retenues par la loi de programmation de la recherche et de leur état d'avancement, **afin de guider l'accélération de la loi de programmation de la recherche** autour de trois niveaux d'intervention. ● **Donner les moyens de fonctionnement aux laboratoires de recherche. Les crédits de base des laboratoires, financement socle qui n'a pas été revu depuis une dizaine d'années, seront réévalués.** ● **Faire progresser la connaissance par la recherche fondamentale en gardant et en attirant les meilleurs talents.** En plus des dispositifs de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour le lancement de projets blancs, qui seront poursuivis, **nous lancerons le programme France-Recherche-Excellence (FREX) qui générera des appels d'offres ouverts et compétitifs dotés de moyens conséquents, organisés sur des projets de rupture**, afin de conserver les meilleures équipes de recherche ou d'en faire revenir en France, en s'inspirant du modèle d'allocations mis en place dans le cadre des « ERC Grants » de l'Union Européenne. ● **Lancer des Projets d'innovation avancée autour de technologies innovantes et de filières industrielles. La méthode retenue est de renforcer la recherche appliquée et partenariale par des laboratoires communs universités/entreprises.** Cette collaboration public/privé, qui a fait ses preuves, doit être systématisée et ne pose pas de difficulté statutaire ou de partage de la propriété intellectuelle. Elle doit aller 2 jusqu'à des démonstrateurs technologiques dans des domaines comme le quantum, la cybersécurité, les bio technologies, l'IA, l'énergie, l'agriculture et l'alimentation. ● **Au total, au terme de la montée en puissance de ces programmes, nous consacrerons 1 milliard d'euros supplémentaire à la recherche.** ● **Nous maintiendrons par ailleurs le Programme d'investissement d'avenir, doté de 20 milliards sur 5 ans, et conserverons le crédit impôt recherche** qui a été très bénéfique aux entreprises françaises. **Nous évaluerons la possibilité de concentrer davantage ces dispositifs pour maximiser leur impact, notamment pour éviter le saupoudrage de beaucoup de programmes d'innovation, comme dans France 2030 par exemple.**

Coordonner les différents ministères pour une vraie politique nationale de recherche et d'innovation

● **Pour souligner le caractère stratégique de l'effort de recherche et d'innovation, nous créerons un poste de Conseiller pour la science et la technologie (CST) auprès de la Présidente de la République** qui devra, comme aux États-Unis, proposer à la Présidente la feuille de route de la France pour la recherche, les technologies et l'innovation puis en assurer le suivi et la coordination au niveau interministériel. ● Un effort particulier sera mené pour intégrer le ministère de la Défense à la définition de cette feuille de route et pour développer **la recherche duale** civile et militaire. ● **Un ministère de l'Innovation, de l'Industrie et de l'Énergie pilotera la stratégie par filière, les projets d'innovation avancée et le Programme d'investissements d'avenir. Aidé de**

l'ANR, il associera les industriels privés à la détermination et à la mise en place de ces projets. Il s'efforcera dans la phase post-maturation des inventions de soutenir la création de leaders Français, notamment par la commande publique, dans les secteurs vitaux de notre souveraineté économique. ● **Le ministère de la Recherche et de l'enseignement supérieur** continuera d'assurer le pilotage budgétaire et administratif des laboratoires de recherche universitaire ainsi que les grands organismes nationaux de recherche qui contribueront, projet par projet, aux projets d'innovation avancée. **Ainsi, le lien essentiel entre le monde universitaire et le monde de la recherche sera préservé.**

IX. Démocratie, expertise et haute-fonction publique

44. Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre concernant le recrutement et la formation des hauts fonctionnaires ?
45. Le titre de docteur ou d'ingénieur-docteur doit-il être exigé pour certains postes au sein de la haute fonction publique, de sorte à lui redonner les capacités d'analyse scientifique, de gestion et de logistique qui lui font défaut ?
46. La formation des hauts fonctionnaires doit-elle inclure une étape de formation initiale indifférenciée dans un établissement *ad hoc*, ou être uniquement fondée sur l'expertise sectorielle ? Une formation disciplinaire à l'Université doit-elle être un préalable à l'accès aux concours de la haute fonction publique ?
47. Comment entendez-vous combattre l'indifférenciation graduelle des sphères publique et privée au sein de la haute fonction publique (conflits d'intérêt, pantouflage, rétro-pantouflage, etc.) ?
48. Comment entendez-vous réformer les agences d'expertise de l'État (agences sanitaires, Cour des comptes, France Stratégie, etc.) pour leur permettre de développer des approches plus scientifiques, et moins soumises au politique ?
49. Comment entendez-vous réformer le secteur audiovisuel pour redonner un peu de place à l'intelligence et aux savoirs ?
50. Comment entendez-vous contribuer à un renouveau démocratique de notre pays ? Par quels moyens garantir un débat public éclairé et pluriel ?